

Mairie de DURAVEL Code postal : 46700 Tel : 05 65 36 50 01 Fax : 05 65 30 65 63

2024-025

OBJET

Nombre de Conseillers

12 12

En exercice: 13 Présents: 12

Votants:

TAUX D'IMPOSITION

2024

Certifié exécutoire

Recu en Préfecture

Le

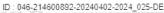
Publié ou notifié

le

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à 18h30,

Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 25.03.2024

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Absent: M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer, pour 2023, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la façon suivante :

- taxe sur le foncier bâti : - taxe sur le foncier non bâti :

41.52 % 145.17 %

- taxe d'habitation :

7.46 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Le Maire Gérard CALASSOU

